

Bulletin d'information aux habitants de Parallèle 1

Numéro 10 – mois de décembre 2018



Le Comité de Gestion de Parallèle 1 a le plaisir de vous faire parvenir ces quelques **informations importantes**.

Monobloc de renouvellement d'air des Logements du 33 : Suite à la défectuosité d'une sonde de mesure, le monobloc du 33 est en petite vitesse de sécurité jusqu'au 18.12.2018, date donnée par Mino. Ce dernier s'est engagé à en avoir une en stock dans le futur, en prévention d'une prochaine panne, vu la fragilité de ces sondes. La conséquence est que l'air de ces Logements est temporairement moins bien renouvelé.

L'ascenseur du 35 a été arrêté pendant un jour car OTIS avait constaté que le moteur principal avait un défaut. Celui qu'ils avaient commandé ayant été livré faux, il a fallu un peu de temps pour le changer sous garantie, mais c'est maintenant fait.

Le dépôt de la Preuve à Future contre STEINER a été constitué par le CoGest, Mme DROZ et M. DUCOMMUN, que nous profitons de remercier de leur soutien dans le cadre de ce dossier. Il a bien été déposé par Me LUCIANI le 14 novembre et nous vous tiendrons au courant dès que nous aurons des nouvelles le concernant.

Nos deux oppositions au projet OFROU concernant la nouvelle bretelle autoroutière Blécherette ont également été constituées et ont été envoyées le 23 novembre par Me PERRIER, soit dans les délais pour que l'OFROU doive prendre position basée sur nos arguments.

La pose des compteurs des énergies par NeoVac a été effectuée, à ce jour, à 76% sur les 118 locaux à équiper. Cela est dû, malheureusement, à la maladie d'un des collaborateurs. Il est important que le 100% des locaux soient équipés. Les 9 Logements non équipés le seront **impérativement** les 18 et 19 décembre selon planification que vous recevrez prochainement de NeoVac. Les Activités restantes seront équipées le 9 janvier.

La vie en commun dans notre PPE

Nous rappelons qu'il faut veiller à ce qu'aucun objet ne tombe des balcons et qu'il est interdit de suspendre de la lessive et autres choses sur la balustrade du balcon. De plus, rien ne doit en dépasser.

Pour notre sécurité et pour l'écologie, prendre soin de bien refermer les portes d'entrées de la cour intérieure et des arcades (en particulier celles des n° 33 et 35).

Il est également proscrit d'entreposer tout objet dans le parking souterrain et dans les cages d'escaliers.

Transmission entre RILSA et ADMIN PPE

Les démarches sont en cours afin que la transition se fasse entre les deux régies. Nous devrions tous recevoir prochainement des informations de RILSA et d'AdminPPE avec les nouveaux bulletins de versements pour les acomptes 2019.

Calendrier de l'Avent de la cour intérieure

Vous pouvez participer au calendrier lumineux de l'Avent : Chaque jour une nouvelle fenêtre est illuminée (16h-22h00) avec le chiffre correspondant, agrémenté d'un petit décor, pour que petits et grands puissent s'émerveiller. Inscrivez-vous au panneau d'affichage de votre entrée et créez le numéro à votre style.

Le Comité de Gestion profite également de cette dernière newsletter de l'année pour vous souhaiter de belles fêtes de Noël ainsi que nos meilleurs vœux pour 2019.

Le Comité de Gestion (CoGest)
Merci de nous communiquer toutes modifications d'adresses E-Mail à parallele1cogest@bluewin.ch

